Arrondissement de Valenciennes



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

Ville d'Escaudain

SEANCE DU 14 OCTOBRE 2025

CONVOCATION EN DATE DU 8 OCTOBRE 2025

DELIBERATION Nº 14/05/2025

Présidence: M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice: 29

Nombre de membres présents : 20

Nombre de votants : 24

Membres présents: MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, RISBOURG Dominique, SION Michel STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, GUIOT Christelle, ARROMAN Alexandra, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, ADIMI Karim, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, CLOET Geoffrey

Membres excusés ayant donné pouvoir : M. LOUGHANI Abdelaziz donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, Mme ABDELOUHAED Frédérique donne pouvoir à M. ABDELOUHAED Olivier, Mme DI GIULIO Cécile donne pouvoir à Mme MARCUZZI Jeannette, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés: MM. TRIOUX Annick, DRELON André, PLAYE Maryse

Membres absents: MM. GALAND Mélanie, PETIT Dimitri

Secrétaire de séance : Mme MARCUZZI Jeannette

OBJET : Acquisition de la parcelle cadastrée section BD n°916 située rue Félicien Joly auprès de la SCI SYJENIE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Considérant que dans le cadre de l'aménagement urbain du secteur dit « Ferme Cauliez », la Commune a décidé de maîtriser le foncier de la zone et a donc acquis un certain nombre de parcelles situées au cœur du site mais également en front à rue de la rue Félicien Joly (La Ferme Cauliez) au gré des ventes amiables ou par le biais du portage foncier conclu avec l'Etablissement Public Foncier Hauts de France.

Considérant que la SCI SYJENIE met en vente la parcelle cadastrée BD n°916 d'une superficie d'environ 1.091 m², située rue Félicien Joly à Escaudain, au prix de 110.000 € net vendeur.

Considérant que cette parcelle se situe à un emplacement intéressant pour le développement de cette zone et qu'il convient d'en maîtriser le foncier.

Monsieur le Maire propose d'acquérir la parcelle cadastrée section BD n°916 d'une superficie d'environ 1.091 m² au prix de 110.000€ net vendeur, auquel s'ajoutent les frais d'acte notarié.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE d'acquérir la parcelle cadastrée section BD n°916 d'une superficie d'environ 1.091m² située rue Félicien Joly pour un montant de 110.000€ net vendeur, frais de notaire en sus auprès de la SCI SYJENIE domiciliée 18 D rue Jules Ferry à Saulzoir.

<u>CHARGE</u> Maître Patoux, notaire à le Cateau Cambrésis choisi par les vendeurs pour la rédaction de l'acte notarié et <u>D'AUTORISE</u> Monsieur le Maire à le signer.

<u>IMPUTE</u> les prix et frais inhérents à la présente acquisition sur les crédits ouverts au budget de l'exercice en cours, chapitre 21 article 2111.

SOLLICITE l'exonération fiscale dans le cadre des dispositions de l'article 21 de la loi des finances 1983 et du nouvel article 1042 du Code Général des Impôts.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à Mme. STIEVENARD Karine), GUIOT Christelle, ARROMAN Alexandra, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, ABDELOUHAED Frédérique (pouvoir remis à M. ABDELOUHAED Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), ADIMI Karim, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey

Fait en séance les jour, mois et an susdits POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Maire,

Bruno SALIGO

La Secrétaire de séance,

Jeannette MARCUZZL

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 16/10/2025

N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20251014-14_05_2025-DE

Date d'affichage: 22/10/2025

Le Maire.

Bruno SALIGOT